

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal tenue le 2 juillet 2007, à 20h00, à la salle du conseil, située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire
Francis St-Laurent, conseiller
Normand Gallant, conseiller
Jean-Guy Pelletier, conseiller
André Gaudet, conseiller
David Althot, conseiller
Éric Desrosiers, conseiller

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SESSION

La séance est ouverte à 20h04 par Jean-Claude Dumoulin, maire de Lac-au-Saumon. Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire et récite la prière.

2007-07-111

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Normand Gallant et résolu d'accepter l'ordre du jour en laissant l'article divers ouvert.

ADOPTÉ

2007-07-112

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2007

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Francis St-Laurent et résolu d'approuver le procès-verbal de la session régulière du 4 juin 2007 tel que rédigé.

ADOPTÉ

Normand Gallant déclare son intérêt pécuniaire dans la résolution suivante. « Distributions Jacques Cartier » est son employeur.

2007-07-113

PRESENTATION ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Eric Desrosiers, appuyé par André Gaudet et résolu d'accepter les listes et d'autoriser le paiement des comptes selon le bordereau suivant :

1. <u>Comptes payés</u> :		
Journal des achats au 30/06/07		119 731.85\$
Rapport mensuel des salaires		11 518.90\$
Total des comptes payés :		131 200.75\$
2. <u>Comptes à payer</u> :		
Analyse des comptes à payer au 30/06/07		16 935.29\$
Factures ajoutées au bordereau		2 580.73\$
Total des comptes à payer :		19 516.02\$
3. le total des comptes est de		150 766.77\$

Chacun des membres du conseil a reçu une copie détaillée de la liste des comptes.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

2007-07-114

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu de nommer Normand Gallant, maire suppléant pour la période du 2 juillet au 1^{er} octobre 2007.

ADOPTÉ

DÉPÔT DE DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

En conformité à l'article 357, de la Loi sur les Élections et les Référendums, David Althot (4 juin 2007 et Eric Desrosiers (18 juin 2007) déposent devant le conseil leurs déclarations d'intérêts pécuniaires.

DÉPÔT SEMESTRIEL DES ÉTATS FINANCIERS

Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière dépose l'état des activités financières ainsi que l'état des activités d'investissement pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007.

ADOPTÉ

David Althot déclare son intérêt pécuniaire dans la résolution suivante. Il siège au conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins de Lac-au-Saumon.

2007-07-115

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 273-96

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par André Gauder et résolu de refinancer le règlement d'emprunt no. 273-96 pour un solde de 38 300\$ auprès de la Caisse Populaire Desjardins de Lac-au-Saumon à un taux d'intérêt n'excédant pas 5,56%, amortissable sur 3 ans et d'autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire et Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉ

David Althot déclare son intérêt pécuniaire dans la résolution suivante. Il siège au conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins de Lac-au-Saumon.

2007-07-116

EMPRUNT TEMPORAIRE – PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Considérant qu'en vertu de l'article 1093 du code municipal, toute municipalité peut décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes est assuré et les contracter aux conditions et pour la période de temps qu'elle détermine;

En conséquence, il est proposé par Eric Desrosiers, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu d'effectuer un emprunt temporaire de 90 000.00\$ auprès de la Caisse Populaire Desjardins de Lac-au-Saumon pour le paiement des dépenses dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable (incluant la poursuite du projet de recherche en eau) en attente d'un règlement d'emprunt et le paiement des honoraires pour la préparation du plan d'intervention et du balancement hydraulique du réseau en attente des contributions gouvernementales (entente entre le Canada et le Québec sur le transfert aux municipalités d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence). D'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉ

RÈGLEMENT 86-2007 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 61-2004 CONSTITUANT LE CCU

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON
COMTÉ MATAPÉDIA**

RÈGLEMENT 86-2007 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 61-2004 CONCERNANT LA CONSTITUTION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme désire raccourcir le délai de convocation du comité afin d'amoindrir le délai de réponse aux demandes des citoyens ;

Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné le 4 juin 2007 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu unanimement que le règlement suivant soit adopté ;

ARTICLE 1 AVIS DE CONVOCATION DES ASSEMBLÉES

Le présent article remplace l'article 11 du règlement 86-2007 de la façon suivante :

«À la demande du président, la secrétaire transmet un avis écrit indiquant la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour d'une assemblée à chaque membre du comité. Un tel avis doit être transmis au moins deux (2) jours francs avant la tenue d'une assemblée.»

ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Jean-Claude Dumoulin

Nadia St-Pierre

ADOPTÉ

2007-07-117

APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par David Althot et résolu d'adjuger le contrat pour le déneigement d'hiver des routes du secteur rural à « Les Entreprises Léopold Bouchard & fils inc. », au prix de sa soumission, soit pour un montant total de 320 351\$, taxes en sus, pour une durée de trois (3) ans, soit 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 et autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire et Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière à signer le contrat et les documents pertinents.

ADOPTÉ

Francis St-Laurent déclare son intérêt pécuniaire dans la résolution suivante. Il est vice-président du comité de la Fête des Guitares.

2007-07-118

CFMG – PLAN D'INGÉNIEUR POUR FILAGE ÉLECTRIQUE

Il est proposé par Eric Desrosiers, appuyé par David Althot et résolu de mandater MRC de La Matapédia afin de préparer un plan concernant les travaux de filage souterrain pour alimenter en électricité les équipements nécessaires à la tenue de la Fête des guitares, pour un montant de 400\$ taxes en sus.

ADOPTÉ

2007-07-119

CFMG – DÉPÔT POUR TRAVAUX AUX TRAVERSES À NIVEAU

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu de verser un dépôt de 15 075\$ pour la réalisation des travaux aux traverses à niveau et de financer ces travaux à même le surplus général de la municipalité.

ADOPTÉ

2007-07-120

CPTAQ – DEMANDE D'ALIÉNATION, DE LOTISSEMENT ET D'USAGE AUTRE QU'AGRICOLE

Il est proposé par David Althot, appuyé par Francis St-Laurent et résolu d'appuyer la demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation à une autre fin que l'agriculture, de Monsieur Michel Bérubé, permettant l'acquisition d'une partie du lot 3 413 674 cadastre du Québec d'une superficie de ± 224.69m², appartenant à Les Productions René Bérubé inc., afin de construire un garage attenant à la résidence.

ADOPTÉ

2007-07-121

PRINCIPES DIRECTEURS ET CONDITIONS MINIMALES RELATIVEMENT À L'ÉVALUATION DES PROJETS DE PARCS ÉOLIENS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu que la municipalité de Lac-au-Saumon adopte le document intitulé *Document d'énonciation de principes directeurs de la MRC de La Matapédia relativement à l'évaluation des projets de parcs éoliens de tout promoteur désirant aménager un parc éolien sur le territoire tombant sous la juridiction de la MRC et énonçant les conditions minimales requises de la MRC pour qu'elle accorde son appui à un projet de parc éolien*; et autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer ledit document et qu'il soit établi que les dispositions inscrites dans ce document tiennent lieu de références dans le processus d'évaluation et d'appui de tout projet de parcs éoliens sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉ

2007-07-122

INTENTION DE LA MRC DE LA MATAPEDIA DE PARTICIPER DANS LES CAPITAUX PROPRES A TITRE DE COMMANDITAIRE D'UNE SOCIETE EN COMMANDITE

- Considérant que la municipalité de Lac-au-Saumon manifeste son désir de prendre part directement aux retombées découlant de l'exploitation de la ressource éolienne présente sur son territoire;
- Considérant que la Société Intégrée de Développement Éolien de La Matapédia (SIDEM) travaille actuellement à l'élaboration d'une soumission à Hydro-Québec laquelle devra être déposée le 18 septembre prochain;
- Considérant qu'une étude de faisabilité financière commandée par la SIDEM et préparée par le Groupe Mallette a été présentée au conseil de la MRC de La Matapédia le 13 juin 2007;
- Considérant qu'une participation de la MRC dans les capitaux propres dans une proportion de 40% à titre de commanditaire d'une société en commandite qui exploitera un parc d'une puissance de 9 MW; est proposée dans ladite étude ;
- Considérant qu'il est de l'avis du conseil de la MRC que des retombées très importantes découleraient d'une telle participation de sa part dans le projet de la SIDEM;
- Considérant qu'il est aussi de l'avis de la MRC que des retombées très importantes pour l'ensemble des communautés locales de La Matapédia découleraient de sa participation dans le projet de la SIDEM, en sus de celle de la MRC.

En conséquence, il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Normand Gallant et résolu que la municipalité de Lac-au-Saumon appuie la MRC de La Matapédia dans son intention de participer dans une proportion de 40% dans les capitaux propres à titre de commanditaire d'une société en commandite qui exploiterait un parc éolien d'une puissance de 9 MW;

ADOPTÉ

2007-07-123

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par Francis St-Laurent appuyé par Eric Desrosiers et résolu d'inscrire Jean-Claude Dumoulin au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 27,28 et 29 septembre prochain, au montant de 525\$ membre.

ADOPTÉ

Francis St-Laurent déclare son intérêt pécuniaire dans la résolution suivante. La Véloroute Desjardins de La Matapédia est son employeur.

2007-07-124

VÉLOROUTE DESJARDINS DE LA MATAPÉDIA

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Eric Desrosiers et résolu d'autoriser la Véloroute Desjardins de La Matapédia à effectuer des travaux de réparation d'asphalte sur le tronçon du rang A situé sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉ

2007-07-125

BPR GROUPE CONSEIL – AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Normand Gallant et résolu d'autoriser le paiement de la facture de BPR Groupe-conseils, portant les numéros 10011441, pour la période se terminant le 26 mai 2007, au montant de 3 436.30\$ (taxes en sus) pour les honoraires professionnels, concernant le projet de balancement hydraulique et la coordination et recherche en eau.

ADOPTÉ

2007-07-126

PARC PLEIN SOLEIL

- Considérant que l'accès au Parc Plein Soleil par la rue Saint-Philippe est devenu dangereux dû au mauvais état de l'escalier ;
- Considérant qu'il y aurait lieu d'aménager un sentier en pente douce plutôt qu'un escalier afin d'assurer la sécurité des utilisateurs ;

En conséquence, il est proposé par David Althot, appuyé par Francis St-Laurent et résolu d'autoriser la réfection du parc Plein Soleil en ajoutant de la terre dans le bas fond près de l'intersection des rues Saint-Philippe et Cénacle afin de rehausser le niveau pour permettre l'aménagement d'un sentier en pente douce et améliorer l'état du terrain pour la tonte de la pelouse.

ADOPTÉ

2007-07-127

FABRIQUE DE LAC-AU-SAUMON

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Eric Desrosiers et résolu de payer le vin d'honneur dans le cadre du 100^e anniversaire de l'érection canonique de la Fabrique St-Edmond de Lac-au-Saumon, équivalent à environ 10 vinières et les coupes de plastiques.

ADOPTÉ

2007-07-128

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Normand Gallant et résolu de verser un don de 50\$ au CLD dans le cadre de la 14^e édition du Tournoi de golf des Partenaires.

ADOPTÉ

RUE DES BOULEAUX

Le conseil désire effectuer des travaux de mise en forme préliminaires afin de permettre de localiser physiquement la rue des Bouleaux en référence à la résolution portant le no. 2007-06-099 décrétant les travaux de construction de la rue.

AVIS DE MOTION

David Althot donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement no. 06-98 concernant le report de l'assemblée régulière.

RAPPORTS DE SECTEUR

2007-07-129

LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par David Althot, appuyé par Normand Gallant et résolu de lever la session, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h35.

ADOPTÉ